



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONCERTATION PAD/ PSF/UCAM  
A/S  
DES MESURES DE SURVEILLANCE DU COVID-19 AU PORT DE DOUALA

L'an deux mille vingt et le dix du mois de Mars, s'est tenue une séance de travail regroupant autour du Directeur de la Capitainerie, Le Chef du Poste de Santé au Frontière, les responsables de l'UCAM et les représentants des armateurs.

La liste de présence est jointe en annexe.

La réunion a démarré à 14h50 min par le mot de bienvenue de Monsieur ABDOUL HAKIM, Directeur de la Capitainerie et président de séance. Après les civilités d'usage, il a rappelé aux participants l'objet de cette rencontre, à savoir l'examen des réserves portées par les armateurs face aux mesures préventives de surveillance au COVID-19 mises en place au PAD.

En effet l'UCAM fait valoir que si les 14 jours de quarantaine sont appliqués stricto sensu aux navires en provenance des pays de la Cote ouest Africaine les armateurs seront obligés de supprimer l'escale de Douala en raison du temps de transit très court et de l'impossibilité pour les navires de ligne d'attendre à la bouée de base pendant si longtemps.

Après cette introduction, les consignataires ont réaffirmé cette inquiétude en notant que l'immobilisation prolongée des navires est extrêmement coûteuse. Si cette mesure est contraignante, elle va entraîner la suppression de certaines lignes maritimes en direction du Cameroun. Ils suggèrent par conséquent l'allègement de ce dispositif par un mécanisme de contrôle qui permette de maintenir le trafic au port de Douala afin de limiter les conséquences néfastes que subirait l'économie de notre pays en général.

Ensuite, la parole a été donnée au Dr ESSOMBE, responsable du PSF du port de Douala.

Elle a présenté le niveau d'avancement de la pandémie au niveau mondial ainsi que le dispositif mis en place au port de Douala par Communiqué N° 0455/20/DCAP/DG/PAD du 06 Février 2020 pour limiter sa propagation. L'une des principales mesures dudit dispositif est la mise en quarantaine pendant 14 jours des navires provenant des pays à risque. Elle a insisté sur la nécessité de l'implication de tous les acteurs de la chaine notamment les agents maritimes.

Enfin à l'issue des différents échanges, les mesures suivantes, ont été adoptées :

- Les agents maritimes et consignataires sont tenus de fournir au PSF toutes les informations relatives à leurs navires avant leur arrivée à la Bouée de base. Il s'agit particulièrement de la liste des derniers ports d'escale, de la Déclaration maritime de santé, la liste d'équipage (Crew list), la déclaration d'absence de changement d'équipage dans les 14 jours qui précèdent l'arrivée du navire au Cameroun ;

- Une évaluation des risques sera effectuée par le PSF avant l'arrivée des navires en tenant compte du mode de propagation du virus dans le pays à savoir cas importé ou transmission locale ;
- A l'issue de l'analyse des risques effectuée par le Poste de Santé, les navires en provenance des pays à risque subiront une inspection sanitaire dès leur arrivée à la Bouée de base ; Cette inspection du PSF sera sanctionnée par la délivrance le cas échéant, de la libre pratique avant l'admission desdits navires au port de Douala ;
- Tous les coûts relatifs à l'inspection des navires sont à la charge de l'armateur.

En cas de difficulté dans l'application des recommandations ci-dessus, les participants sont invités à se rapprocher du Directeur de la Capitainerie ou du Chef du PSF.

POUR L'UCAM



Jean Claude GENONI.

POUR LE PAD



Abdoul Hakim

POUR LE PSF DU PORT



Dr. Gossombé Malolo  
Fanny-Aimée  
Docteur en Pharmacie

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

PORT AUTONOME DE DOUALA  
(P.A.D)

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DE LA CAPITAINERIE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

PORT AUTHORITY OF DOUALA  
(P.A.D)

HEAD OFFICE

HARBOR'S OFFICE DIRECTORATE

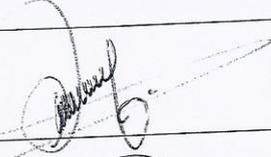
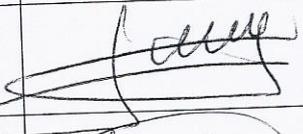
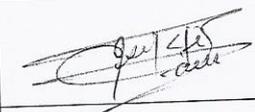
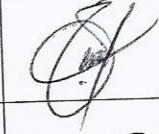
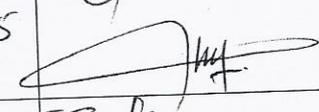
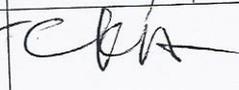
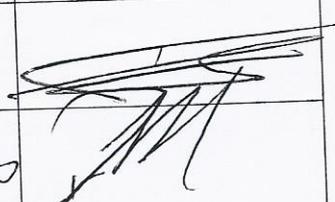
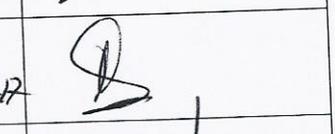
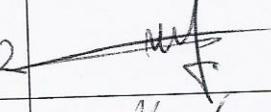
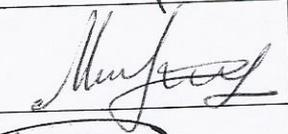
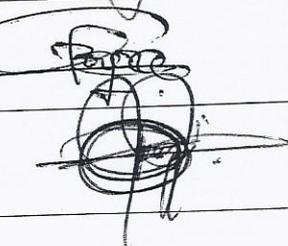
## FICHE DE PRESENCE

SEANCE DE TRAVAIL DU MARDI 10 MARS 2020  
UCAM - PAD - PSF

A/S

### LES MESURES PREVENTIVES CONTRE LE CORONAVIRUS

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	QUALITE	CONTACT TEL ET EMAIL	SIGNATURE
01	ABDOU HAMM	PAD	DEAD	679105804	
02	FERNANDO MAZZITELLI	SOCOMAR	D. G	683877185	
03	Philippe Napolitano	Socomar	Dir. Exploitation	679539771	
04	Mr ESSOMBE MARCO FANNY-NMEE	MINISANTE	CP PSF-PAD	674511251	
05	DUVAL FRANCK	MOVIS	DG	691103877	
06	Gilbertine LIAFENU	Niledutch	DG	654070805	
07	Paul Nwondo	Niledutch	ops Manager	676172976	
08	NOUCHEGAT EMMANUEL	MOVIS	Shippings Manager	699003765	
09	Hermann FEUMO	ADM	Directeur Maritime	699671304	
10	MANIBA Ebenezer Eolis		chef service shippings	699506379	

11	Duplex Tumo	SOCOMAR	Shipping MANAGER	679500237	
12	YIMGA DELPHIN	SOCOPAD	Shipping MANAGER	691599657	
13	LOTH JEAN MARIE	Scotto/BTL	DSM	694330010	
14	NIEBA NIEBA JOSEPH	OPR SHIPPING	ASSISTANT SHIPPING	699535486	
15	Jean-Jacques NSEKE	PIL	OPS HEAD	671425282	
16	NEANTE Ted Christian	LLCAM	Secretary Executive	681152817	
17	STERVE WAPPO	APN	SHIPPING MANAGER ASSISTANT	688686585	
18	KAMGA CELESTIN	MAERSK	DPS	679535435	
19	THOMAS THEOWES	MAERSK	DG	650147301	
20	Guillaume PARIS	MSC	DG	683770044	
21	Arland Melé	CMA CGM	DG	691965360	
22	TOMBI Jean APOINÉ	CMA CGM	Marketing Executive	696039247	
23	TAKOUCHE Coazise	CITTMA	Shipping Agent	681152752	
24	Mukom Jivino	Supermar.	Shipping	696600654	
25	Tchouwa Lamile	PAD	SAA	693858494	
26	TOUOYIM L. Alexis	PAD	CSO	650632471	
27					
28					